

La pauvreté n'est pas forcément où on le pense...

De nombreuses affaires exaspèrent les français et surtout ceux qui les vivent au quotidien. Elles se rattachent à des sujets variés sur lesquels l'omerta est de mise dans certains cas, la langue de bois dans d'autres.

Je veux parler de ce qui tourne autour de certaines populations de quartiers dits sensibles, de trafics réalisés au grand jour, de perceptions pas toujours justifiées d'avantages sociaux et autres constats de nature à irriter les citoyens et contribuables que nous sommes.

Je veux parler des zones de non droit dans lesquelles la terreur est de mise et où le pouvoir est exercé par des petits malfrats dangereux qui ne reconnaissent pas les lois de la République.

Je veux aussi parler de tous ceux qui commettent des « incivilités* » terme repris à tort et à travers par les médias, voire certains hommes politiques pour qualifier des délits et des crimes. Le Larousse donne une définition très éloignée des actes commis mais le politiquement correct exige d'édulcorer et de minimiser, les résultats sont malheureusement inversement proportionnels...

Il est un lieu commun de mettre ces dérives sur le dos de la précarité, de la dureté de la vie d'une société capitaliste implacable et d'une crise économique dévastatrice. A en croire certains, les trafics de drogue, les jets de pierre sur les bus ou sur les pompiers, les attaques contre la police seraient le fait de pauvres victimes d'une société inhumaine.

Un rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) évoqué dernièrement par Xavier Raufer, criminologue et universitaire, dans l'émission « C dans l'air », apporte un éclairage sensiblement différent.

Les plus pauvres ne seraient pas forcément où on le croit même si les émeutes sont toujours là où on les attend...

A la lecture du rapport de l'IGAS intitulé « Pauvreté, précarité, solidarité en milieu rural » on apprend que « le taux de pauvreté monétaire moyen dans l'espace rural en 2006 est de 13,7 %, contre 11,3 % dans l'espace urbain. Les ruraux sont donc en moyenne 'plus souvent pauvres' ».

Leurs logements ne sont pas à la hauteur puisque « il semble que les deux tiers de ' l'habitat indigne ', sur lequel opère une mission spécifique du ministère du logement, se trouvent en milieu rural ».

Au moment où les bus sont attaqués à Tremblay-en-France (!) et où les derniers services publics sont la cible des voyous, on peut lire dans le rapport qu'en milieu rural, « Les principales questions qui restent posées sont donc d'une part celle des transports publics (desserte, fréquence, coût) et d'autre part celles de certains services comme les services sanitaires et les services sociaux qui conditionnent la sécurité d'une résidence en milieu peu dense et l'insertion sociale (garde d'enfants, ANPE ou mission locale...) ».

Autrement dit certains détruisent (dans les cités) ce dont d'autres manquent (en milieu rural) et que la collectivité finance !

Les pauvres en milieu rural sont-ils aussi bien aidés que leurs homologues urbains ?

La réponse figure en page 42 du rapport :

« Comme l'ensemble des ménages pauvres, les ménages ruraux pauvres vivent en partie de prestations sociales. Toutefois, en dépit d'une pauvreté plus fréquente, sinon plus profonde, la part des prestations sociales dans leurs revenus est moins élevée, ce qui renvoie probablement à un moindre accès des populations rurales à leurs droits ».

Plus loin est apportée la précision selon laquelle « Parmi les prestations sociales, ce sont en particulier aux minima sociaux d'une part, et aux allocations logement d'autre part, que les ruraux les plus démunis semblent avoir le moins accès ».

La conclusion est édifiante sur la pauvreté rurale :

« En quelques semaines de travail et d'observation sur cette question, avec l'appui de nombreux interlocuteurs, les questions posées par la pauvreté rurale lui sont apparues (*à la mission*) à la fois :

« peu visible » ; le milieu rural, la jeunesse rurale en particulier, sont en effet d'une grande discrétion sur le terrain de la pauvreté ; le risque est donc de sous-estimer les difficultés ;

mais aussi beaucoup plus lourdes que ne le perçoit généralement l'opinion... ».

A la lecture de ce rapport il semble que les lieux communs et les propos tenus par une multitude de bien-pensants ne soient pas tout à fait conformes à la réalité. Il semble que le facteur « précarité » ne soit pas le critère dominant dans les violences et émeutes urbaines. Il paraît donc indispensable de poser les bonnes questions, questions auxquelles certaines statistiques permettraient à coup sûr d'apporter un éclairage instructif et pas seulement en matière de discrimination. Je veux parler des statistiques ethniques, mais là c'est un débat ultra sensible en France qu'il faudra bien un jour ouvrir, sans exclusive.

Franck CHAVET

***Incivilité** nom féminin (bas latin *incivilitas, -atis*)

Littéraire

- *Manque de civilité, de politesse : Faire preuve d'incivilité.*
- *Attitude, propos qui manque de courtoisie, de politesse : Commettre une incivilité.*